



Edouard de Hennezel, Président-fondateur du Cercle Vulnérabilités et Société  
Thierry Calvat, Sociologue, Co-fondateur du Cercle Vulnérabilités et Société

## COMMUNIQUE DE PRESSE - 2 octobre 2019

Dans le cadre de la Journée Nationale des Aidants 2019, l'Association Française des Aidants et ses partenaires vous proposent un texte à diffuser afin de poursuivre la mobilisation sur le sujet des aidants :

### **Poursuivons la mobilisation collective pour les 10 ans de la Journée Nationale des Aidants !**

#### **Les aidants, une question sociétale : de l'invisibilité à la reconnaissance**

Le 6 octobre prochain seront célébrés les 10 ans de la Journée Nationale des Aidants.

Cette journée permet de mettre en lumière les 8,3 millions de personnes (source DREES) qui, en France, accompagnent un proche malade, en situation de handicap, ou de dépendance à autrui pour les gestes de la vie quotidienne (également nommée perte d'autonomie). Cela constitue un enjeu majeur de société qui touche chacun d'entre nous : nous avons été, nous sommes ou nous serons tous aidant un jour.

Cette question des proches aidants est aujourd'hui passée de l'invisibilité à sa prise en compte par les politiques publiques, mais peut-on se contenter de les décrire et de décrire leur vie ?

Peut-on continuer à les assigner à résidence pour aider leurs proches ?

Peut-on se satisfaire de dire qu'ils ont besoin de souffler, sans leur proposer des lieux et des temps qui le permettent ?

Mobilisons-nous pour :

- Que les proches aidants puissent faire le choix éclairé des modalités d'accompagnement de leur proche,
- Que les proches aidants puissent concilier une vie familiale, professionnelle, des loisirs...
- Proposer un accompagnement adapté aux besoins, aux capacités et aux envies de chaque aidant à l'instar des rencontres entre aidants, des activités physiques... Afin que chaque aidant se sente entouré et prenne soin de sa propre santé.

#### **La question des proches aidants : mais cela ne suffit pas !**

Nous devons penser en tout premier lieu aux personnes touchées par les conséquences de la maladie quelle que soit leur pathologie et à tous les âges de la vie.

Il est urgent de repérer sur les territoires l'existence de réponses de santé adaptées.

Il faut que travaillent ensemble sur les territoires les intervenants professionnels compétents et formés : aide, soins et hospitalisation à domicile, équipes mobiles, travailleurs sociaux, soins palliatifs... ; tant il est vrai que la prise en soin ne peut incomber exclusivement aux proches aidants.

Il est notamment essentiel :

- Que chacun trouve sa juste place et son juste rôle : personnes en situation de besoin d'aide, proches aidants et professionnels,
- Que les personnes malades puissent décider des modalités de leur accompagnement,
- Que les personnes accompagnées puissent choisir et déterminer leurs conditions de vie en conformité avec leur projet de vie

Car la question des proches aidants ne peut pas être abordée indépendamment de celle des personnes ayant des difficultés de vie et de santé, ni de celle des professionnels qui les accompagnent.

Passons à l'action !

Franchissons la marche suivante !

#### Contacts presse :

**Association Française des Aidants** : Depuis sa création en 2003, l'Association Française des Aidants écoute et porte la parole des proches aidants. Face à une prise en compte de leur situation encore insuffisante, voire négative ou parfois même



Edouard de Hennezel, Président-fondateur du Cercle Vulnérabilités et Société  
Thierry Calvat, Sociologue, Co-fondateur du Cercle Vulnérabilités et Société

## COMMUNIQUE DE PRESSE - 2 octobre 2019

condescendante, elle milite pour que les aidants soient pris en considération dans leur juste rôle et à leur juste place au sein de notre société. [aidants.fr](http://aidants.fr)

Clémentine MESSINA, Chargée de communication – 01 45 48 65 66 - [clementine.messina@aidants.fr](mailto:clementine.messina@aidants.fr)

Pour toute demande presse les 5 et 6 octobre, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : [florence.leduc@aidants.fr](mailto:florence.leduc@aidants.fr)

**ADESSA** : Reconnue d'utilité publique depuis 1938, elle représente plus de 350 entreprises associatives et organismes gestionnaires publics et privés à but non lucratif. Ces structures emploient près de 30 000 salariés sur le territoire métropolitain et outre-mer, attachées aux mêmes valeurs, de solidarité, de qualité, de professionnalisme et de primauté de la personne, Adessadomicile ancre pleinement son action dans la voie de l'économie sociale et solidaire. [adessadomicile.org](http://adessadomicile.org)

David ZEISLER - 01 40 84 68 79 - [d.zeisler@adessadomicile.org](mailto:d.zeisler@adessadomicile.org)

**ADMR** : Créée en 1945, l'ADMR est le premier réseau français privé associatif de services à la personne. L'ADMR fédère 2 700 associations locales implantées partout en France, et rassemble 96 000 bénévoles. Ses 94 000 collaborateurs dispensent chaque année plus de 100 millions d'heures d'intervention auprès de plus de 720 000 clients (familles, personnes âgées, personnes handicapées, tout public...). L'ADMR propose une large palette de services organisés en 4 pôles : Enfance et Parentalité / Services et soins aux Séniors / Accompagnement du handicap / Entretien de la maison.

Agence Profile - Jean-Philippe LECOCCQ - 01 56 26 72 13 - 06 87 08 13 48 - [plecoca@agence-profile.com](mailto:plecoca@agence-profile.com)

**Union des Bistrot Mémoire** est l'association nationale qui coordonne et représente le dispositif des Bistrot Mémoire. Un Bistrot Mémoire est un espace ressources accueillant les personnes vivant avec des troubles cognitifs et leurs aidants. Situés dans un lieu public, ouvert à tous, les Bistrot Mémoire permettent d'échanger dans un climat de convivialité, de partager informations et expériences.

Elise LAFLECHE - 06 52 13 61 31 - [contact@bistrot-memoire.com](mailto:contact@bistrot-memoire.com)

**CESAAD** : Créé en 2017, le CESAAD (Centre d'Etudes sur les Soins, l'Aide et l'Accompagnement à Domicile) réunit des professionnels du soin et de l'aide à domicile et des chercheurs et universitaires de différents horizons, partageant un intérêt pour le secteur. Tous sont animés par la conviction que le secteur du domicile est porteur d'enjeux éthiques, sociaux et économiques forts. Ils forment ensemble un groupe de recherche et de réflexion dédié à l'avenir de ce secteur et à ses potentialités.

Léa CHAUCHOT - Communication - [lea@cesaad.org](mailto:lea@cesaad.org)

**Familles Rurales** est une association nationale reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Avec 160 000 familles adhérentes, 2 200 associations locales, 83 fédérations départementales et régionales, 40 000 bénévoles et 17 000 salariés, c'est le premier Mouvement familial associatif de France, mais aussi un acteur incontournable de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Familles Rurales est agréé association de défense des consommateurs.

Pluraliste, indépendant et laïc, il porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative.

Niki VOUZAS - 01 44 91 88 88 - [niki.vouzas@famillesrurales.org](mailto:niki.vouzas@famillesrurales.org)

**FNAAFP/CSF** : Fédération nationale des associations de l'aide familiale populaire, la FNAAFP/CSF est une fédération nationale d'associations d'aide à domicile, qui interviennent auprès des publics fragiles ou vulnérables : personnes âgées, personnes en situation de handicap ou familles. Résolument ancrée dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, l'humain est au centre de notre réflexion et de notre action.

Elsa DESPOISSE - 01 44 89 86 86 – [edespoisse@fnaafp.org](mailto:edespoisse@fnaafp.org)

**FNEHAD** : Créée en 1973, la FNEHAD (Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile) est la seule fédération hospitalière spécifiquement dédiée à l'hospitalisation à domicile (HAD). Elle regroupe plus de 250 établissements d'HAD installés sur le territoire métropolitain et ultramarin, quel que soit leur statut juridique. Ces structures réalisent plus de 90 % des journées d'hospitalisation à domicile.

Aroua HADFI - 01 40 09 68 50 - [a.hadfi@fnehad.fr](mailto:a.hadfi@fnehad.fr) [www.fnehad.fr](http://www.fnehad.fr) - @fnehad\_info



Edouard de Hennezel, Président-fondateur du Cercle Vulnérabilités et Société  
Thierry Calvat, Sociologue, Co-fondateur du Cercle Vulnérabilités et Société

## COMMUNIQUE DE PRESSE - 2 octobre 2019

**France Répit** : Créée en 2013 à l'initiative de soignants et d'aidants familiaux, la Fondation France Répit poursuit trois objectifs principaux :

- La création en France d'établissements et de services de répit pour les familles accompagnant des proches malades, handicapés ou âgés à domicile, à partir de l'expérience pilote menée dans la métropole Lyonnaise.
- Le développement d'activités scientifiques autour du répit : création du premier Diplôme Universitaire de répit, mise en place d'un programme de recherche clinique et médico-économique, organisation biennale des Rencontres Francophones sur le Répit.
- La promotion du répit et de l'accompagnement des proches aidants auprès des responsables institutionnels et des acteurs du monde sanitaire, médicosocial, associatif et des médias.

France Répit est une Fondation sous égide de la Fondation Pour l'Université de Lyon, Reconnue d'Utilité Publique.

**Handéo** : Créée à l'initiative des principaux organismes du handicap pour améliorer la vie des personnes handicapées et des personnes âgées chez elles et dans la cité, son activité repose sur deux piliers :

- l'Observatoire national des aides humaines pour une meilleure connaissance des attentes et des besoins des personnes handicapées et des personnes âgées,
- les démarches qualité Cap'Handéo, outils permettant aux personnes de mieux identifier les organismes proposant un service de qualité dans différents domaines : services à la personne, aides techniques, services de mobilité et les structures médico-sociales accueillant des personnes autistes. Le nouveau label Cap'Handéo "Entreprise engagée auprès de ses salariés aidants" lancé à l'automne 2019 permet à toutes les entreprises de bénéficier d'un appui pour définir et mettre en œuvre des actions et une politique concrète, contribuant à la reconnaissance et à l'aide aux salariés aidants.

Julien PAYNOT - 01 43 12 19 29 - [julien.paynot@handeo.fr](mailto:julien.paynot@handeo.fr) [www.handeo.fr](http://www.handeo.fr) - @Handeo\_

**Siel Bleu** : Créé en 1998, le Groupe Associatif Siel Bleu a pour objectifs la prévention santé et l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de fragilité, grâce à un outil : l'Activité Physique Adaptée (APA). Ses professeurs d'APA interviennent chaque semaine auprès de personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes atteintes de maladies chroniques, aidants... en tout 120 000 personnes ! Siel Bleu est un organisme à but non lucratif dont l'un des fondements est l'accessibilité financière des activités. Il est présent sur tout le territoire français, en Belgique, en Irlande et en Espagne.

Lucile ERB - 03.88.24.76.08 - [lucile.erb@sielbleu.org](mailto:lucile.erb@sielbleu.org)

**L'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA)** est une fédération à but non lucratif créée le 17 janvier 1970. UNA est à la fois un mouvement associatif militant, un syndicat d'employeurs, un réseau d'associations, mutuelles, fondations, services publics territoriaux (CCAS/CIAS) et hospitaliers. UNA représente plus de 800 structures adhérentes (3000 implantations), employant plus de 90 000 salariés, au sein d'un réseau de 65 unions départementales et 20 unions régionales. Les structures adhérentes à UNA gèrent des activités de services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) auprès des personnes vulnérables, des services de soins à domicile (CSI, SSIAD), des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD), des services d'accompagnement des familles, des structures d'accueil et de garde d'enfants à domicile, des services à la personne.

Alexandra BARDET - [a.bardet@una.fr](mailto:a.bardet@una.fr) - 01 49 23 82 66 - 06 86 33 41 87 [www.una.fr](http://www.una.fr) - @UNAdomicile

**L'association VRF** : créé le 15.01.2013 en partenariat, par PRO BTP (groupe paritaire de protection sociale au service de la profession du BTP) et l'AFM-Téléthon (Association Française contre les Myopathies) qui en avaient déposé et réservé le nom dès Août 2009. Ensemble, ils ont imaginé ce concept innovant de répit de l'aidant qui organise son accueil et celui de la personne qu'il accompagne au quotidien dans un même lieu.